



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-026 / 6-4

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 18 Mai 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT. Les conseillers présents au nombre de 32 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, J.L. BOISSARD, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, N. JULLIARD, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, B. SARRAT, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL, A. VIRIEUX, N. VUILLERMOZ-BIRON

Représentés : P. CHUNG-PEREZ, B. GATTAZ, B. HUET.

Le secrétaire de séance désigné est Basak SEVEN.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE : Suspension du repos dominical - Année 2020 - Modification d'une date

Rapporteur : Lydia RUELLO MOGORE

EXPOSE : Par délibération n° 2019-334 en date du 4 décembre 2019, le Conseil municipal a donné un avis favorable pour la suspension du repos dominical pour 12 dimanches en 2020 (mise en application de la Loi dite « Macron » du 06 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques).

Suite à la crise sanitaire et au décalage de la période des soldes, il est proposé de reporter le 1^{er} dimanche des soldes (28 juin) au dimanche 19 juillet 2020 afin d'optimiser commercialement cette période pour les commerçants, en accord avec les représentants de la CAPV et des associations de commerçants.

Il est proposé de valider cette modification.

PROPOSITION :

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- de donner un avis favorable au remplacement par le 19 juillet 2020 de la date initialement retenue du 28 juin 2020 ;
- de donner un avis favorable à la liste des 12 dimanches de suspension du repos dominical ainsi modifiée :

- 12 et 19 janvier 2020 (soldes d'hiver),
- 5 juillet et 19 juillet 2020 (soldes d'été),
- 30 août, 6 et 13 septembre 2020 (rentrée scolaire),
- 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre 2020 (Fêtes de fin d'année).

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** à l'**UNANIMITE (35 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,


Julien POLAT

